

Informations de haute importance

Avant de procéder à votre inscription, veuillez prendre connaissance des informations suivantes et de l'obligation d'amorcer vos premières démarches selon votre situation.

*Prendre note que vous devrez obligatoirement fournir une copie valide de votre permis d'exercice dès la première semaine de la session, sans quoi l'accès au cours vous sera retiré.

Pour les technologues SANS EXPÉRIENCE en échographie généraliste

- Avant de vous inscrire au cours 142-110-AH, vous devez entreprendre les démarches afin de trouver un centre de stage qui offre un échantillonnage complet des examens vu dans ce cours.
- La durée totale du stage est de 180 heures. Ces heures doivent être effectuées à l'intérieur de la session selon vos disponibilités et celle du centre, en suivant la répartition suivante :

| Région | Temps |
|--|------------|
| Abdominale | 140 heures |
| Cavité pelvienne (homme et femme) | 25 heures |
| Structure de surface (thyroïde, appendice, autres) | 10 heures |
| Musculo-squelettique | 5 heures |

Total: 180 heures

- Il peut s'agir d'un milieu médical privé ou public.
- Il est possible de réaliser le stage dans plus d'un centre afin de voir l'ensemble des examens à réaliser.
- Vous devrez être supervisé par un technologue ou radiologue accompagnateur spécialiste en échographie généraliste.

À quoi peut s'attendre le technologue ou le radiologue accompagnateur

- Au besoin, échanges téléphoniques ou courriels durant toute la session avec l'enseignante du collège afin de clarifier et d'expliquer l'organisation du stage.
- Superviser le technologue apprenant durant la durée totale de la formation (180 heures).
- Attester par une signature les cas effectués par le technologue apprenant chaque jour.
- À la fin des 180 heures, évaluation à partir d'une grille d'observation, d'examens (2 à 4) échographiques abdominaux, pelviens et thyroïdiens.

- Votre centre de stage trouvé, vous devez faire parvenir une lettre indiquant :
 - Le nom et les coordonnées du ou des centre(s) de stage projeté(s).
 - La date du début et de fin de stage.
 - Le nom du technologue ou du radiologue accompagnateur

Note: une demande peut être refusée si les informations ci-dessus ne sont pas contenues dans la lettre et/ou si les heures de stage projetées sont inférieures à 180 heures.

Important : Si vous êtes inscrit au cours 142-111-AH (Stage en échographie obstétricale) lors de la même session, vous devez respecter le nombre d'heures à réaliser pour chacun des cours.

***Pour un stage au CISSS de l'Outaouais ou au CIUSSS MCQ vous devez contacter la coordonnatrice de l'AÉC avant d'entreprendre vos démarches.**

Pour les technologues AVEC EXPÉRIENCE en échographie généraliste

Avant de vous inscrire au cours 142-110-AH, si vous pensez avoir le statut de technologue en reconnaissance d'acquis, vous devez suivre la procédure ci-dessous afin de faire reconnaître votre expérience professionnelle.

- Obtenir une lettre d'attestation signée par le **chef de service** ou la **Direction des Ressources humaines** qui inclut **obligatoirement**:
 - votre expérience de travail détaillée dans le secteur d'échographie
 - le nombre de jours ou d'heures travaillées dans le secteur d'échographie généraliste
 - la fréquence à laquelle vous travaillez dans le secteur d'échographie
 - les types d'examen échographiques réalisés (abdomen, pelvien, thyroïde, etc)
 - tout autre document pertinent (formation autre que AÉC, réunion scientifique, congrès, etc.)

Note: une demande de reconnaissance d'acquis peut être refusée si les informations ci-dessus ne sont pas contenues dans la lettre d'attestation.

- Une reconnaissance de votre expérience de travail vous permet de ne pas réaliser 180 heures de stage en plus de votre horaire de travail régulier.
- Il est essentiel que vous travailliez en tant que technologue spécialisé en échographie généraliste lors de la session à laquelle vous serez inscrit au cours, car vous devrez réaliser l'ensemble des évaluations sommatives prévues et plusieurs d'entre elles exigent de réaliser des examens précis.

Selon votre statut, acheminer une version électronique des informations demandées à :

Madame Julie Brisebois, responsable des AEC en imagerie médicale
julie.brisebois@collegeahuntsic.qc.ca

CES INFORMATIONS DOIVENT ÊTRE ACHEMINÉES AU PLUS TARD 2 SEMAINES AVANT LE DÉBUT DE LA SESSION. APRÈS CETTE DATE, IL SE PEUT QUE L'ACCÈS À L'INSCRIPTION AU COURS VOUS SOIT REFUSÉ.

Suite à l'évaluation de votre dossier, une confirmation vous sera transmise par courriel et vous pourrez alors procéder à votre inscription.